

Promotion canadienne Mouliner pour gagner 2022 de High Liner **Règlement officiel**

La compagnie HIGH LINER FOODS INCORPORATED, sise au 85 boulevard Prologis, bureau 3, Mississauga, Ontario, L5W 0G4 (l'« **Organisateur du concours** »), organise le concours « Promotion canadienne Mouliner pour gagner 2022 de High Liner » (le « **Concours** »). L'Organisateur du concours est responsable du Concours, de son organisation et de son Règlement (collectivement les « **Règles** »).

Chaque participant (chaque participant est un « **Participant** », collectivement les « **Participants** ») qui s'inscrit au Concours peut courir la chance de gagner un Prix (voir la définition) conformément aux conditions du Règlement officiel.

1. CONSENTEMENT AUX RÈGLES

Chaque Participant qui s'inscrit au Concours accepte de se conformer au Règlement officiel.

2. DURÉE DU CONCOURS

Le Concours commence le 24 février 2022 à 0 h 0 min 1 s, heure normale de l'Est (HNE), et prend fin le 30 juin 2022 à 23 h 59 min 59 s, heure avancée de l'Est (HAE) (ci-après la « **Durée du concours** »). Pendant la Durée du concours, chaque Participant ne peut participer qu'une fois par jour, peu importe le mode de participation (Option avec achat ou Option sans achat).

3. ADMISSIBILITÉ

Tous les résidents en règle du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire respectif de résidence au moment de s'inscrire peuvent participer au Concours.

Les employés, les agents, les représentants, les dirigeants et les administrateurs de l'Organisateur du concours, de Snipp Interactive Inc. (l'« **Administrateur du concours** ») et de leurs filiales, sociétés affiliées, société mère, agences de publicité et de promotion, commanditaires, fournisseurs de services respectifs associés au Concours, ou de toute autre partie directement associée à la tenue du Concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint ou conjointe de droit ou de fait et toute autre personne qui habite avec ces employés, agents, représentants, dirigeants et administrateurs (qu'ils soient apparentés ou non) ne sont pas admissibles au Concours.

4. PARTICIPATION AU CONCOURS

AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER NI POUR GAGNER. La personne qui achète un produit n'augmente pas ses chances de gagner puisqu'aucun achat n'est requis pour participer au Concours. Il existe deux (2) façons de déposer un maximum d'une (1) participation (une « **Participation** », collectivement les « **Participations** ») par jour pendant la Durée du concours.

- **Option avec achat :** Participez au Concours en achetant un (1) ou plusieurs produits High Liner admissibles (voir l'Annexe A pour en connaître la liste complète) et en vous inscrivant en ligne sur le site Web à l'adresse <http://www.reelintowin.ca/> ou à l'adresse <http://www.reelintowin.ca/fr>. Lorsque vous serez inscrit, transmettez une photo du reçu d'achat d'un produit High Liner admissible acheté pendant la Durée du concours, soit entre le 24 février 2022 et le 30 juin 2022, sur le site Web avant la fin du Concours, soit le 30 juin 2022 à 23 h 59 min 59 s (HAE). Une (1) Participation par Participant par jour. Dans les 48 heures après la transmission de la photo d'un reçu valide, vous recevrez un courriel de confirmation vous avisant que vous pourriez être le gagnant d'un Prix (voir la définition) sous réserve de la vérification de votre admissibilité au Concours, de la bonne réponse à la question d'habileté mathématique et de la transmission du formulaire complet de déclaration et d'exonération.
- **Option sans achat :** Si vous souhaitez recevoir une (1) Participation au Concours sans acheter quelque produit de High Liner que ce soit, veuillez visiter le site Web <http://reelintowin.ca/amoec> ou

le site Web <http://reelintowin.ca/fr/amoe> (le « Site pour le second mode de participation ») où les Participants doivent s'inscrire au Concours en remplissant les champs du formulaire d'inscription de renseignements véridiques et exacts. Consultez les liens et lisez les instructions pour terminer la participation. Vous recevrez un courriel de confirmation vous avisant que vous pourriez être le gagnant d'un Prix (voir la définition) sous réserve de la vérification de votre admissibilité au Concours, de la bonne réponse à la question d'habileté mathématique et de la transmission du formulaire complet de déclaration et d'exonération.

Limite : Le Concours comporte la limite d'une (1) Participation par Participant ou adresse électronique ou numéro de téléphone par jour pendant la Durée du concours. Il n'est pas permis d'inscrire plus d'une Participation avec le même compte ou la même adresse électronique.

Des frais standards de données pourraient être facturés aux Participants qui choisissent de participer au Concours au moyen de leur téléphone cellulaire. Veuillez communiquer avec votre fournisseur de service pour connaître les tarifs et les forfaits avant de participer au Concours au moyen de votre téléphone cellulaire.

Les employés, les agents, les représentants, les dirigeants et les administrateurs de l'Organisateur du concours et de l'Administrateur du concours ainsi que de leurs filiales, sociétés affiliées, société mère, agences de publicité et de promotion, commanditaires, fournisseurs de services respectifs associés au Concours, ou de toute autre partie directement associée à la tenue du Concours (collectivement, les « **Renonciateurs** ») ne sont pas responsables des messages par Instagram, commentaires, demandes, réclamations de Prix et courriels perdus, transmis tardivement, volés, endommagés, incohérents, inexacts, incomplets, portant la mauvaise adresse, détériorés, non transmis, en retard ou mal acheminés; ils ne sont pas responsables non plus des erreurs, omissions, interruptions, suppressions, défauts ou retards causés par les fournisseurs de services Internet, de câble, de services par satellite, de lignes téléphoniques, dans les opérations ou transmissions d'information, que ces cas découlent d'une défaillance technique ou d'un défaut de fonctionnement d'un ordinateur, logiciel, appareil de communication ou d'une ligne de transmission, de la corruption de données, de la perte, du vol, de la manipulation, de la destruction, de l'accès non autorisé ou de la modification des documents de participation, d'une erreur humaine ou autrement.

5. LIMITE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

LIMITE D'UNE (1) PARTICIPATION PAR PERSONNE PAR JOUR, PEU IMPORTE LE MODE DE PARTICIPATION PENDANT LA DURÉE DU CONCOURS. Aux fins de certitude absolue et pour éviter tout doute, vous devriez utiliser une (1) seule adresse électronique pour participer au Concours. Si l'Organisateur du concours découvre (selon les données ou l'information auxquelles l'Organisateur du concours a accès ou s'il le découvre autrement) qu'une personne (i) a tenté d'obtenir plus d'une (1) Participation par jour (peu importe le mode de participation) et/ou (ii) a tenté d'utiliser différents noms, différentes identités, adresses électroniques ou différents macro, scripts automatisés ou robotisés ou tout autre système ou programme ou tout autre moyen qui ne se conforme pas à l'interprétation de l'Organisateur du concours de la lettre et de l'esprit des présentes Règles pour y participer ou autrement tenter d'y participer ou pour déranger la bonne tenue du Concours, alors cette personne peut être disqualifiée du Concours à la seule et entière discrétion de l'Organisateur du concours.

6. VÉRIFICATION

Toutes les Participations et demandes et tous les Participants peuvent faire l'objet d'une vérification à quelque moment que ce soit et pour quelque raison que ce soit. L'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de demander une pièce d'identité et/ou une preuve d'admissibilité, d'une forme acceptable pour l'Organisateur du concours, y compris et sans s'y limiter une pièce d'identité émise par un gouvernement, (i) pour vérifier si la personne est admissible à participer au Concours, (ii) pour vérifier si la Participation, la demande ou l'information inscrite (ou prétendument inscrite) est admissible et/ou légitime aux fins du Concours et/ou (iii) pour toute autre fin que l'Organisateur du concours juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion, dans le cadre de l'administration du Concours conformément à son interprétation de la lettre et de l'esprit des Règles. Toute personne qui ne remet pas une telle preuve à la satisfaction complète de l'Organisateur du concours dans la période que celui-ci a accordée peut être disqualifiée à la seule et

entière discrétion de l'Organisateur du concours. Seuls les garde-temps officiels de l'Organisateur du concours déterminent l'heure aux fins du Concours.

Disqualification. Les Participants doivent se conformer aux conditions suivantes sinon ils risquent d'être disqualifiés et de voir leur Participation annulée :

- Les Participants doivent utiliser une adresse électronique valide.
- Seule une (1) Participation ou demande par personne par jour est permise.
- Les Participants doivent utiliser la même adresse électronique pendant la Durée du concours.
- L'utilisation de plus d'une (1) adresse électronique disqualifie automatiquement le Participant. Un Participant qui crée plusieurs comptes est disqualifié.

7. **PRIX**

En tout, cent vingt-six (126) prix (chacun étant un « **Prix** », collectivement, les « **Prix** ») peuvent être remportés et ils sont décrits ci-dessous.

- Dix (10) batteries de cuisine de 10 morceaux en acier inoxydable SuperSteel Tri-Ply Clad de Meyer, fabriquées au Canada, ou un modèle similaire, dont la valeur au détail de chacune est d'environ 999,99 \$ CA, plus vingt (20) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner dont la valeur au détail de chacun est d'environ 10,00 \$ CA; deux (2) coupons par Prix;
- Dix (10) barbecues Signet de Broil King, fabriqués en Ontario, ou un modèle similaire, dont la valeur au détail de chacun est d'environ 759,00 \$ CA, plus vingt (20) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner dont la valeur au détail de chacun est d'environ 10,00 \$ CA; deux (2) coupons par Prix;
- Cinq (5) ensembles de couteaux de cuisine de 16 morceaux Grohmann, fabriqués au Canada, ou un modèle similaire, dont la valeur au détail de chacun est d'environ 809,00 \$ CA, plus dix (10) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner dont la valeur au détail de chacun est d'environ 10,00 \$ CA; deux (2) coupons par Prix;
- Vingt-cinq (25) prix d'une année de produits High Liner gratuits, dont la valeur au détail de chacun est d'environ 120 \$ CA; composés de douze (12) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner, dont la valeur au détail de chacun des produits est d'environ 10,00 \$ CA; douze coupons par Prix;
- Trente (30) cours de cuisine de groupe en ligne High Liner, dont la valeur au détail de chacun est d'environ 150 \$ CA; composés de cinq (5) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner, dont la valeur au détail de chacun est d'environ 10,00 \$ CA, et d'une (1) boîte d'ingrédients frais, dont la valeur au détail est d'environ 100,00 \$ CA;
- Dix (10) cartes-cadeaux électroniques pour l'épicerie, dont la valeur au détail de chacune est d'environ 100,00 \$ CA;
- Dix (10) cartes-cadeaux électroniques pour l'épicerie, dont la valeur au détail de chacune est d'environ 50,00 \$ CA;
- Vingt-six (26) prix de groupes de coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner, dont la valeur au détail est d'environ 50,00 \$ CA, chacun de ces Prix comporte cinq (5) coupons pour obtenir GRATUITEMENT des produits High Liner dont la valeur au détail de chacun est de 10,00 \$.

La valeur totale approximative au détail des Prix est de **trente-deux mille quatre cent trente-quatre dollars canadiens et quatre-vingt-dix sous canadiens** (32 434,90 \$ CA).

Les Prix doivent être acceptés tels quels et ils ne sont pas transférables, cessibles ou échangeables pour de l'argent (sauf si l'Organisateur du concours, à sa seule et entière discrétion, le permet expressément). Aucune substitution n'est permise sauf si l'Organisateur du concours le permet à sa discrétion. L'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'échanger un ou des Prix pour un prix d'une valeur égale ou supérieure, y compris et sans s'y limiter, un prix en argent.

En aucun cas l'Organisateur du concours n'est responsable de plus de cent vingt-six (126) Prix. Si des erreurs informatiques, mécaniques, typographiques, d'impression, de production, de sélection ou autres font que le nombre de réclamations valides d'un Prix est plus grand que le nombre de Prix disponibles indiqué aux présentes, l'Organisateur du concours se réserve le droit de remettre le nombre de Prix indiqué aux présentes au moyen d'un tirage au sort parmi toutes les réclamations valides, admissibles et non suspectes reçues pour le Prix en question.

Limite d'un (1) Prix par Participant

Aucun des Renonciateurs ne fait quelque représentation que ce soit, ni ne donne quelque garantie que ce soit, expresse ou implicite, relativement à la qualité ou à la convenance d'un Prix remis dans le cadre du Concours. Dans la mesure permise par la loi, les Participants comprennent et acceptent qu'ils ne doivent pas chercher à se faire rembourser ni à se servir d'un recours judiciaire ou en equity contre l'Organisateur du concours et les Renonciateurs, qui qu'ils soient, dans le cas où le Prix qui leur est remis n'est pas satisfaisant pour quelque raison que ce soit ou ne convient pas à leurs fins particulières.

Conditions générales

En plus des autres conditions décrites dans les Règles, celles qui suivent s'appliquent aux Prix offerts :

- Pour être admissible à gagner un Prix, les Participants doivent avoir une inscription valide au Concours.
- Si quelque portion des Prix n'est pas utilisée, aucune compensation ne sera offerte aux gagnants.
- Tous les coûts et frais, toutes les dépenses et taxes (fédérales, provinciales, locales ou autres) et tous les frais non décrits expressément dans les Règles comme étant inclus dans un Prix incombent uniquement au gagnant.
- Tous les Prix doivent être acceptés tels quels et ils ne peuvent pas être transférés, remplacés ni échangés pour de l'argent ou quelque autre Prix que ce soit.
- Aucun transfert ou remplacement ni aucune cession n'est permis, sauf si l'Organisateur du concours le décide, lequel se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer un Prix par un autre d'une valeur égale ou supérieure, si le Prix en question n'est plus disponible pour quelque raison que ce soit et selon des circonstances qui ne relèvent pas de lui.
- Les Prix décrits dans les documents promotionnels ne sont que des représentations et peuvent ne pas être les articles exacts offerts en Prix.
- Les marques de commerce, les logos et les marques de service (y compris celles des produits particuliers et les noms des détaillants) sont la propriété de leur détenteur respectif.
- Tous les Prix physiques seront livrés à l'adresse postale inscrite dans le Formulaire de déclaration et d'exonération dans les 6 à 8 semaines après la fin du Concours fixée au 30 juin 2022. Ce délai peut être sujet à changement en fonction de la disponibilité des produits. Tous les changements seront communiqués par courriel.
- Tous les Prix électroniques seront transmis à l'adresse électronique inscrite dans le Formulaire de déclaration et d'exonération dans les 6 à 8 semaines après la fin du Concours fixée au 30 juin 2022. Ce délai peut être sujet à changement en fonction de la disponibilité des produits. Tous les changements seront communiqués par courriel.

8. FONCTIONNEMENT : SÉLECTION, ANNONCE ET CONFIRMATION DES GAGNANTS

Cent vingt-six (126) heures gagnantes seront sélectionnées par un tirage aléatoire généré par ordinateur entre le 24 février 2022 à 0 h 0 min 1 s, heure normale de l'Est (HNE), et le 30 juin 2022 à 23 h 59 min 59 s, heure avancée de l'Est (HAE), pour un total de cent vingt-six (126) Prix à gagner. Le premier Participant inscrit au concours à l'heure ou après l'heure aléatoirement sélectionnée sera potentiellement gagnant du Prix applicable, sous réserve de vérification de son admissibilité et à condition que sa réponse à la question d'habileté mathématique soit correcte.

Les chances de gagner un Prix dépendent du nombre total de Participations admissibles et de la date et l'heure auxquelles elles sont soumises. Tout Prix non réclamé ne sera pas remis. Il n'y a aucune garantie que tous les Prix seront remis.

Heure officielle. Les serveurs de l'Administrateur du concours constituent l'outil officiel pour déterminer l'heure dans le cadre du Concours. L'heure à laquelle une Participation est reçue par l'Organisateur du concours sera réputée être l'heure de réception de la Participation par le serveur Web ou le serveur de messagerie électronique (selon le cas) de l'Administrateur du concours, comme indiqué par l'horloge dudit serveur.

L'Organisateur du concours ou son représentant désigné fera au moins trois (3) tentatives sur une période de vingt-et-un (21) jours pour communiquer avec chaque gagnant potentiel sélectionné après la date gagnante applicable. Les Participants seront joints par courriel. Si un gagnant potentiel sélectionné ne répond pas adéquatement dans les quarante-huit (48) heures suivant la troisième tentative ou si une notification est retournée comme non livrable, alors le gagnant potentiel sélectionné sera disqualifié et il renoncera à tous les droits au Prix concerné et, à la seule et entière discrétion de l'Organisateur du concours et si le temps le permet, un autre gagnant potentiel pourrait être sélectionné.

AUCUN PARTICIPANT NE SERA DÉCLARÉ GAGNANT TANT QUE L'ORGANISATEUR DU CONCOURS N'AURA PAS OFFICIELLEMENT DÉCLARÉ LE PARTICIPANT GAGNANT CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES RÈGLES. AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT D'UN PRIX, LE GAGNANT POTENTIEL doit : (a) répondre correctement, sans assistance mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique (qui peut, à la seule et entière discrétion de l'Organisateur du concours, être administrée en ligne, par courriel ou par toute autre voie électronique, par téléphone ou au moyen du Formulaire de déclaration et d'exonération de l'Organisateur du concours); et (b) signer et retourner la copie originale signée du Formulaire de déclaration et d'exonération (ci-après le « Formulaire de déclaration ») fourni par l'Organisateur du concours qui indique que le gagnant potentiel, entre autres choses : (i) confirme respecter les présentes Règles; (ii) reconnaît qu'il accepte le Prix (tel quel); (iii) dégage les Renonciateurs de toute responsabilité en lien avec le Concours, la participation et/ou l'attribution ou l'utilisation ou la mauvaise utilisation du Prix en tout ou en partie; (iv) consent à indemniser les Renonciateurs en cas de réclamation, dommage, responsabilité, coûts et frais en lien avec l'utilisation du Prix; et (v) confirme qu'il consent à la publication, reproduction et/ou toute autre utilisation de son nom, sa ville, sa province ou son territoire de résidence, sa voix, ses déclarations à propos du Concours et/ou toute photographie, tout enregistrement vidéo ou autre ressemblance, sans autre avis ou compensation, dans tout matériel publicitaire réalisé par l'Organisateur du concours ou en son nom, par tout moyen et dans tous les médias, y compris les médias imprimés et diffusés et l'Internet. Si un Participant sélectionné : (a) ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique; (b) ne retourne pas les documents du Concours correctement remplis dans la période mentionnée; (c) ne peut pas accepter (ou refuse d'accepter) le Prix (tel que remis) pour toute raison; et/ou (d) ne respecte pas les présentes Règles (tel que déterminé par l'Organisateur du concours, à sa seule et entière discrétion); alors, ce Participant sera disqualifié (et renoncera à tout droit au Prix) et l'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion et s'il en a le temps, de sélectionner aléatoirement un autre Participant admissible parmi toutes les Participations admissibles restantes reçues au moment du tirage initial (auquel cas les dispositions susmentionnées s'appliqueront au nouveau Participant sélectionné).

9. **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Le Concours est assujéti aux règlements municipaux et aux lois fédérales et provinciales en vigueur. Les décisions de l'Organisateur du concours en ce qui a trait à tous les aspects du présent Concours sont finales, exécutoires et sans appel pour tous les Participants. TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LA LETTRE ET L'ESPRIT DE CES RÈGLES, COMME RECONNU PAR L'ORGANISATEUR DU CONCOURS, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À TOUT MOMENT, À LA SEULE ET ENTIÈRE DISCRÉTION DE L'ORGANISATEUR DU CONCOURS.

Les Renonciateurs nient toute responsabilité pour : (i) toute défaillance du site Web et/ou de la plateforme pendant le Concours; (ii) toute défaillance technique ou autre problème de tout genre, y compris, sans s'y limiter, ceux touchant le réseau ou les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, le matériel ou les logiciels informatiques; (iii) toute Participation, demande ou autre information non reçue, non captée ou non stockée, pour toute raison, y compris, sans s'y limiter, tout problème

technique ou toute congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web; (iv) toute atteinte ou dommage à l'ordinateur ou à tout autre bien du Participant ou de toute autre personne en lien avec sa participation au Concours ou en résultant; (v) la désignation incorrecte ou erronée d'un gagnant potentiel ou d'un Participant; et/ou (vi) toute combinaison des éléments susmentionnés.

De plus, les Renonciateurs ne sont pas responsables des communications électroniques non livrables en raison de toute forme de filtrage actif ou passif ou en raison d'un espace insuffisant dans le compte de messagerie électronique du Participant l'empêchant de recevoir des courriels.

Les Renonciateurs ne sont pas responsables de l'information incorrecte ou inexacte, qu'elle provienne d'un Participant ou de tout équipement ou programme associé au Concours ou utilisé par celui-ci, ou qu'elle découle de toute erreur technique ou humaine pouvant survenir lors de la transmission, la réception ou le traitement des codes.

Les gagnants reconnaissent que, dès l'acceptation d'un Prix, l'exécution de toute obligation liée au Prix devient la seule et unique responsabilité du ou des fournisseurs de services désignés pour les portions dont l'Organisateur du concours n'est pas à l'origine, le cas échéant.

Le Concours n'est pas commandité, approuvé ou administré par Broil King ou par Couteaux Grohmann, ni ne leur est associé d'aucune manière. L'information est fournie à l'Organisateur du concours et non à Broil King ou à Couteaux Grohmann. Toute question, remarque ou plainte à propos du Concours doit être adressée à l'Organisateur du concours et non à Meyer Cuisine, à Broil King ou à Couteaux Grohmann.

L'Organisateur du concours se réserve le droit, sous réserve de la seule approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « Régie ») du Québec, de retirer, modifier ou suspendre le Concours (ou d'en modifier les Règles) de toute manière pour toute raison indépendante de la volonté de l'Organisateur du concours, notamment une pandémie, un cas de force majeure, des ennemis publics, une guerre, des dissensions civiles, un incendie, une inondation, une explosion, un conflit de travail ou une grève, ou toute loi ou ordonnance de toute autorité gouvernementale, altérant ou affectant la tenue du Concours comme prévu par les Règles, y compris, sans s'y limiter, toute erreur, tout virus ou bogue informatique, tout acte de corruption et toute intervention non autorisée, fraude ou défaillance que ce soit. Toute tentative de nuire au bon déroulement du Concours de quelque façon que ce soit (à la seule et entière discrétion de l'Organisateur du concours) peut être considérée comme une violation des Codes civil et criminel. En cas d'une telle tentative, l'Organisateur du concours se réserve le droit de réclamer un dédommagement dans toute la mesure permise par la loi. L'Organisateur du concours se réserve le droit, sous réserve de l'approbation de la Régie du Québec, d'annuler, de modifier ou de suspendre le Concours ou d'en modifier les Règles de quelque manière que ce soit, sans préavis ni obligation, dans l'éventualité d'un accident, d'une erreur d'impression, d'une erreur administrative ou de toute autre erreur ou pour toute autre raison.

L'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'administrer une question d'habileté sous une autre forme, selon ce qui est jugé approprié dans les circonstances, ou afin d'agir conformément à toute loi applicable.

L'Organisateur du concours se réserve le droit, sous réserve de la seule approbation de la Régie du Québec, de modifier les dates, les échéances et/ou tout détail technique du Concours tel que présenté dans les présentes Règles, dans la mesure jugée nécessaire par l'Organisateur du concours, afin de vérifier qu'un Participant, une Participation et/ou toute autre information est conforme aux Règles, ou en raison d'un problème technique ou de toute autre circonstance qui, selon l'opinion de l'Organisateur du concours et à sa seule et entière discrétion, affecte le bon déroulement du Concours tel que présenté dans les Règles, ou pour toute autre raison.

Toute décision prise par l'Organisateur du concours en lien avec tout aspect du Concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité et la disqualification de Formulaires, est finale et exécutoire, sous réserve de toute décision de la Régie.

En participant au Concours, tous les Participants consentent explicitement à l'enregistrement, au partage et à l'utilisation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur du concours et ses agents et/ou représentants, uniquement aux fins d'administration du Concours et conformément à la politique sur le respect de la vie privée de l'Organisateur du concours (disponible à l'adresse <https://www.highliner.com/fr/privacy-policy>). Cette section ne limite d'aucune façon tout autre consentement qu'une personne pourrait donner à l'Organisateur du concours ou à d'autres parties relativement à la cueillette, à l'utilisation et/ou à la divulgation de ses renseignements personnels.

Les Formulaires sont l'unique propriété de l'Organisateur du concours et ne seront pas retournés aux Participants.

L'Organisateur du concours est le seul propriétaire des documents et des produits promotionnels du Concours et des droits de propriété intellectuelle qui y sont liés, et aucune partie des Règles ne peut être interprétée comme conférant quelque droit que ce soit aux Participants à cet égard.

Excepté les éléments mentionnés dans les présentes Règles, aucune communication ou correspondance ne sera envoyée aux Participants, excepté aux gagnants potentiels d'un Prix.

Aux fins des présentes Règles, le Participant est la personne dont le nom apparaît sur le formulaire de participation et, sous réserve des présentes, la personne qui recevra le Prix si elle est déclarée gagnante.

En cas d'incohérence ou de divergence entre les conditions générales de la version anglaise des Règles et les formulations ou autres représentations contenues dans tout document relatif au Concours, y compris, sans s'y limiter, la version française des Règles, la publicité au point de vente, à la télévision, imprimée ou en ligne et/ou toute instruction ou interprétation des présentes Règles donnée par un représentant de l'Organisateur du concours, les conditions générales de la version anglaise des présentes Règles prévaudront et régiront et contrôleront l'application des dispositions avec toute la rigueur de la loi.

Le genre masculin est utilisé uniquement par commodité dans les présentes Règles et il s'applique à la fois aux hommes et aux femmes.

L'invalidité ou l'inexigibilité de toute disposition du présent règlement n'affecte pas la validité ou la force exécutoire de toute autre disposition. Si une disposition est invalidée ou reconnue par ailleurs inexécutoire ou illégale, le présent règlement restera en vigueur et les dispositions restantes s'appliqueront comme si les dispositions invalides ou illégales n'étaient pas incluses.

RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT : Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Sous réserve des dispositions du paragraphe précédent concernant tout différend relevant de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, comme condition de participation au Concours, chaque Participant accepte que tout litige qui ne peut être résolu entre les parties, et toute cause de procès résultant de ce Concours ou en lien avec lui, doivent être résolus au cas par cas, sans appel à quelque forme de recours collectif que ce soit, et exclusivement devant une cour de justice compétente à Toronto, en Ontario, qui appliquera les lois en vigueur dans la province de l'Ontario.

Sous réserve des dispositions du paragraphe précédent concernant les différends qui relèvent des compétences de la Régie, jusqu'aux limites permises par la loi, tout problème ou toute question concernant la construction, la validité, l'interprétation et la force exécutoire des présentes Règles ou des droits et obligations des Participants, de l'Organisateur du concours ou des autres Renonciateurs en lien avec le Concours doit être régi et interprété par une cour de justice compétente à Toronto, en Ontario, laquelle doit appliquer les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, sans mettre en œuvre une disposition ou un règlement relatif aux lois ou aux conflits de lois pouvant nécessiter l'application d'une loi de toute autre autorité.

Un exemplaire des présentes Règles et les noms des gagnants seront disponibles sur demande par écrit à :

NOM : HIGH LINER FOODS INCORPORATED — PROMOTION MOULINER POUR GAGNER — Milestone
Integrated Marketing

ADRESSE : 60, rue Main, bureau 201, Cambridge (Ontario) N1R 1V4

Annexe A
Produits High Liner admissibles

GTIN (UPC/CPU)	English Description	Description en français
061763041389	High Liner® 500g Beer Battered Fillets	Filets en pâte à la bière High Liner® 500 g
061763041372	High Liner® 500g Crispy Potato Fillets	Filets en croûte de pomme de terre croustillante High Liner® 500 g
061763060168	High Liner® 550g English Style Chips & Fish	Poisson et frites à l'anglaise High Liner® 550 g
061763077678	High Liner® 2kg English Style Cod Fillets	Filets de morue à l'anglaise High Liner® 2 kg
061763060151	High Liner® 500g English Style Fillets	Filets à l'anglaise High Liner® 500 g
061763041365	High Liner® 515g Fish Burgers	Burgers de poisson High Liner® 515 g
061763041464	High Liner® 250g Fish Burgers	Burgers de poisson High Liner® 250 g
061763013690	High Liner® 700g Fish Cakes	Fricadelles de poisson High Liner® 700 g
061763041273	High Liner® 700g Fish Fries	Frites de poisson High Liner® 700 g
061763041341	High Liner® 700g Fish in Tempura Batter	Poisson en pâte tempura High Liner® 700 g
061763023163	High Liner® 700g Fish Sticks	Bâtonnets de poisson High Liner® 700 g
061763025297	High Liner® 250g Fries 'n Fish	Poisson et frites High Liner® 250 g
061763025235	High Liner® 250g Fries 'n Sticks	Bâtonnets et frites High Liner® 250 g
061763100147	High Liner® 2lb Garlic & Parmesan Cod Wings™	Ailes de morue ail et parmesan High Liner® 2 lb
061763039522	High Liner® 400g Haddock Fillets	Filets d'aiglefin High Liner® 400 g
061763050534	High Liner® 500g Lemon Peppercorn Fillets	Filets au citron et aux grains de poivre High Liner® 500 g
061763089824	High Liner® 907g Miso Glazed Cod Fillets	Filets de morue glacés au miso High Liner® 907 g
061763096549	High Liner® Pacific Salmon Sides	Flancs de saumon du Pacifique High Liner®
061763045899	High Liner® 600g Original Haddock Bites	Bouchées d'aiglefin original High Liner® 600 g
061763089817	High Liner® 397g Power Packed Pollock Burger	Burger de goberge énergisants High Liner® 397 g
061763050527	High Liner® 500 g Roasted Garlic & Herb Fillets	Filets à l'ail rôti et aux fines herbes High Liner® 500 g
061763045912	High Liner® 600g Roasted Garlic & Herb Haddock Bites	Bouchées d'aiglefin à l'ail rôti et aux fines herbes High Liner® 600 g
061763039539	High Liner® 400g Sole Fillets	Filets de sole High Liner® 400 g
061763089343	High Liner® 454g Southern Style Fish Wings™	Ailes de poisson à la mode du Sud High Liner® 454 g

061763041280	High Liner® 350g Tempura Battered Haddock Fillets	Filets d'aiglefin en pâte tempura High Liner® 350 g
061763089312	High Liner® 454g Frank's RedHot® Buffalo Wing Seasoned Fish Wings™	Ailes de poisson ^{MC} assaisonnées à la sauce Frank's RedHot® High Liner® 454 g
061763088926	High Liner® 510g Oven Crunch® Frank's RedHot® Buffalo Wing Seasoned Shrimp	Crevettes Croustillantes au four ^{MC} style Buffalo Franks RedHot® High Liner® 510 g
061763081385	High Liner® 1.325kg Pub Classics™ Beer Battered Haddock Fillets	Filets d'aiglefin en pâte à la bière Classiques de pub ^{MC} High Liner® 1,325 kg
061763038396	High Liner® Market Cuts® 227g Cod Loins	Longes de morue Coupes du marché® High Liner® 227 g
061763038402	High Liner® Market Cuts® 227g Haddock Loins	Longes d'aiglefin Coupes du marché® High Liner® 227 g
061763038389	High Liner® Market Cuts® 227g Pacific Salmon Loins	Longes de saumon du Pacifique Coupes du marché® High Liner® 227 g
061763038419	High Liner® Market Cuts® 227g Sole Fillets	Filets de sole Coupes du marché® High Liner® 227 g
061763083938	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 454g Garlic & Herb Shrimp	Crevettes à l'ail rôti et aux fines herbes Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 454 g
061763100314	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 300g Lemon Pepper Pollock Fillets	Filets de goberge au poivre et au citron Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 300 g
061763069468	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 540g Lemon Pepper Sole Fillets	Filets de sole au poivre et au citron Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 540 g
061763069475	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 540g Mediterranean Pacific Salmon Fillets	Filets de saumon du Pacifique à la méditerranéenne Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 540 g
061763013959	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 300g Parmesan Herb Sole Fillets	Filets de sole au parmesan et aux fines herbes Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 300 g
061763068836	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 500g Roasted Garlic & Herb Haddock Fillets	Filets d'aiglefin à l'ail rôti et aux fines herbes Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 500 g
061763069574	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 540g Savoury Herb Cod Fillets	Filets de morue aux herbes aromatiques Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 540 g
061763069628	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 540g Savoury Herb Cod Fillets	Filets de morue aux herbes aromatiques Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 540 g
061763068782	High Liner® Pan-Sear SELECTS® 500g Traditional Haddock Fillets	Filets d'aiglefin traditionnel Poêlée SÉLECTE ^{MC} High Liner® 500 g
061763077609	High Liner® Signature 2kg English Style Cod Fillets	Filets de morue à l'anglaise Signature High Liner® 2 kg
061763042256	High Liner® Signature Cuts™ 515g Breaded Cod Fillets	Filets de morue panés Coupes Signature ^{MC} High Liner® 515 g

061763042263	High Liner® Signature Cuts™ 425g Breadcrumbed Haddock Fillets	Filets d'aiglefin panés Coupes Signature ^{MC} High Liner® 425 g
061763042232	High Liner® Signature Cuts™ 515g Breadcrumbed Sole	Filets de sole panés Signature High Liner® 515g
061763042270	High Liner® Signature Cuts™ 425g English Style Haddock Fillets	Filets d'aiglefin à l'anglaise Coupes Signature ^{MC} High Liner® 425 g
061763023095	High Liner® Signature Cuts™ 350g Haddock Fish Sticks	Bâtonnets d'aiglefin Coupes Signature ^{MC} High Liner® 350 g
061763045899	High Liner® Signature Cuts™ 600g Original Haddock Bites	Bouchées d'aiglefin original Coupes Signature ^{MC} High Liner® 600 g
061763045912	High Liner® Signature Cuts™ 600g Roasted Garlic & Herb Haddock Bites	Bouchées d'aiglefin à l'ail rôti et aux fines herbes Coupes Signature ^{MC} High Liner® 600 g
061763023118	High Liner® Signature Cuts™ 350g Sole Fish Sticks	Bâtonnets de sole Coupes Signature ^{MC} High Liner® 350 g
061763042195	High Liner® Signature Cuts™ 515g Southern Style Cod	Morue à la mode du Sud Coupes Signature ^{MC} High Liner® 515 g
061763085468	High Liner® Signature Cuts™ 400g Wild Pacific Salmon Fillets	Filets de saumon du Pacifique sauvage Coupes Signature ^{MC} High Liner® 400 g